CLICHY-SOUS-BOIS MONTFERMEIL PTS

60 ans et plus

Repérer tôt pour éviter chutes, hospitalisations et perte d'autonomie

VOUS REPÉREZ UNE PERSONNE ÂGÉE ISOLÉE ?

LA CPTS PREND LE RELAIS !

Repérage précoce et accès aux soins !

Sur notre territoire, la CPTS se mobilise pour repérer les personnes âgées isolées de 60 ans et plus et faciliter leur accès aux soins.





Quand signaler ?

- **La personne vit seule,** sort peu, a peu de contacts ou exprime de la solitude.
- **Elle n'a pas de médecin traitant** ou a interrompu son suivi (RDV manqués, traitement non renouvelé).
- **Sa santé ou son autonomie se dégrade :** chutes, perte de poids, oublis, difficultés à se déplacer.
- **Elle renonce à des soins** (coût, transport, démarches) ou son aidant est épuisé.

Qui peut signaler ?

Tous les acteurs professionnels du territoire peuvent nous contacter.

- Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, IDEL, kinés…)
- CCAS, services sociaux, aide à domicile
- Associations, bailleurs, gardiens

Pour toute urgence : appelez le 15.
Suspicion de maltraitance : 3133.

Et après votre signalement ?

Transmission des informations
Avec son accord, envoyez-nous ses informations (identité, coordonnées et motif du signalement).

↓

Analyse de la situation
La coordinatrice de la cellule seniors étudie le signalement et contacte la personne.

↓

Une visite à domicile par une infirmière est proposée pour évaluer ses besoins.

↓

Un accompagnement coordonné est mis en place avec les partenaires du territoire, en lien avec le médecin traitant.

Contactez la CPTS, cellule seniors **07 80 98 87 80**
seniors@cptscsbm.com
Territoire : Clichy-sous-Bois / Montfermeil